

1. Hazal ont dit : « Ein Apotroupos Laarayot » (il n'y a pas de gardien à la faute). C'est-à-dire que l'homme ne doit pas avoir confiance en lui quant aux relations interdites, parce qu'il ne connaît pas la force extraordinaire du Yétser Hara au moment de l'épreuve.
2. Il est donc interdit Min Hatora pour un homme et une femme (qui n'est pas sa femme) de s'isoler de peur qu'il en vienne à fauter¹.
3. L'interdiction concerne les hommes et les femmes, c'est-à-dire qu'il est interdit à un homme de s'isoler avec une femme et il est aussi interdit à une femme de s'isoler avec un homme. S'il y a isolement, les deux transgressent cet interdit. A chacun des deux on impose de faire attention à ne pas s'isoler avec l'autre, même si l'autre s'en moque ou s'il ignore que le Yi'houd est interdit.
4. L'interdit d'isolement est un interdit en lui-même. C'est-à-dire que la Tora interdit la situation d'isolement entre un homme et une femme, même s'il est probable qu'ils ne fauteront pas (soit grâce à leur droiture, soit pour toute autre raison). C'est le fait de se trouver en situation d'isolement qui est interdit.
5. Au sujet de l'interdiction de s'isoler, il n'y a pas de différence si c'est un enfant ou une personne âgée. En effet :
 - Un garçon, à partir de l'âge de la Bar Mitsva, ne peut pas s'isoler avec une fille âgée de 3 ans et plus.
 - Une fille, à partir de l'âge de la Bat Mitsva, ne peut pas s'isoler avec un garçon âgé de 9 ans et plus.

En résumé :

- ❖ Un garçon, à partir de l'âge de la Bar Mitsva :
 - Ne peut pas s'isoler avec une fille âgée de 3 ans et plus.
 - Peut s'isoler avec une fillette âgée de moins de 3 ans².
 - ❖ Une fille, à partir de l'âge de la Bat Mitsva :
 - Ne peut pas s'isoler avec un garçon âgé de 9 ans et plus.
 - Peut s'isoler avec un garçon de moins de 9 ans³.
 - ❖ Un garçon qui n'est pas Bar Mitsva peut s'isoler avec une fille qui n'est pas Bat Mitsva⁴.
6. Même lorsque l'homme et la femme sont très vieux, ou lorsqu'ils sont malades et obligés de s'aliter, il leur est interdit de s'isoler.
 7. Il est interdit à un Hatan de s'isoler avec sa Kala.
 8. On ne peut pas s'isoler avec son beau-père ou sa belle-mère, même s'ils sont âgés.
 9. Il est également interdit de s'isoler avec une femme célibataire.
 10. On ne peut pas s'isoler avec un non-juif ou avec une non-juive.
 11. En revanche un mari pourra s'isoler avec sa femme quand elle est Nida.

¹ שו"ע אבהע"ז סימן כ"ב סעיף א דהיחוד גורם לגלות ערוה. ועיין דבר הלכה סימן א סק"א דאיסור יחוד הוא משום חשש ביאה כמו חבוק ונשוק שאסרה התורה מה"ט

² שו"ע אבהע"ז סימן כ"ב סעיף י"א

³ שם

⁴ דבר הלכה סימן ב סעיף ח בשם הסמ"ג שלא גזרו איסור יחוד על הקטנים

2- Règles générales sur le Yi'houd

12. On pourra s'isoler avec 2 femmes qui se détestent, par exemple une belle fille et sa belle-mère.
13. L'interdiction de Yi'houd existe dès qu'un homme et une femme sont en présence l'un de l'autre, même s'ils ne se parlent pas.